

N/REF : 30/09/2026 10H52 C:263696 I:37505
V/REF : TEL
V/Appel du Mercredi 30/09/2026 a 10H52

BUDIN GERARD

**32 RUE DE COMBOIRE
38170 SEYSSINET**

IMMEUBLE : 32 RUE DE COMBOIRE
32 RUE DE COMBOIRE
38170 SEYSSINET PARISSET

St Martin-H, le 05 Octobre 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 32 RUE DE COMBOIRE SEYSSINET PARISSET
M BUDIN 09 53 38 47 54
TARIF 207,41 E TTC // HEURE PAR CHEQUE
RACHEL.BUDIN@ORANGE.FR

MOTIF : INTERVENIR POUR DEBOUCHAGE CANALISATION A PARTIR DE REGARD EXT

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une pompe haute pression.

LE 01/10/2026 A 10H00:
CURAGE CANALISATION HORIZONTALE DEPUIS LE REGARD EXTÉRIEUR EN PRÉSENCE
DU CLIENT
REPLI CHANTIER

OBSERVATIONS : RECU CHEQUE 8559300 D'UN MONTANT DE 207.41€ - CREDIT AGRICOLE

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	188,56	188,56

TOTAL H.T.	188,56
T.V.A. a 10,00%	18,85
TOTAL T.T.C.En EURO	207,41

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Novembre 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN